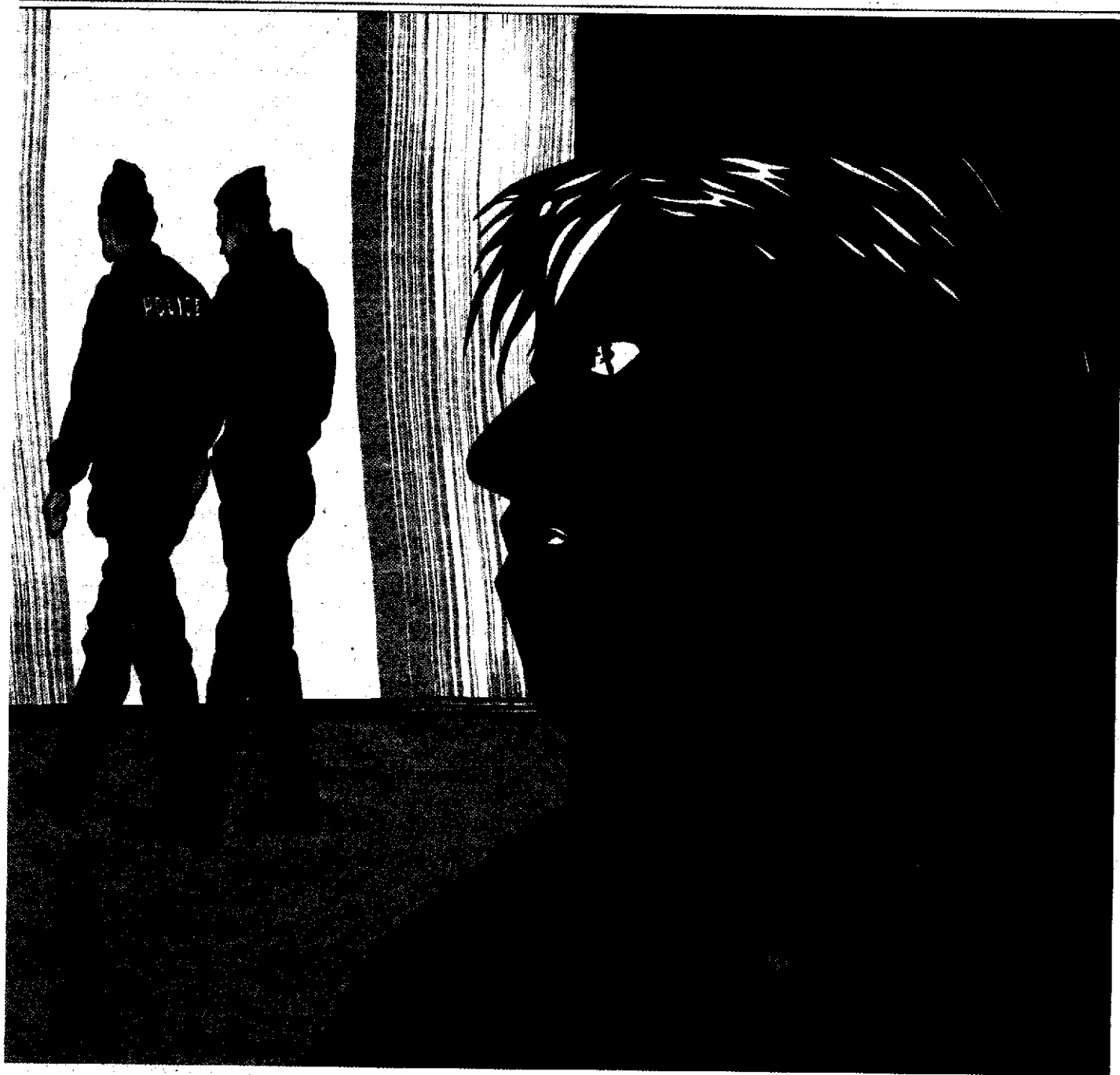


PENSER

VOYAGER

VIVRE

# AUTREMENT



## Une vie aux aguets

*Peur, tactiques de survie, mais aussi espoir...  
L'anthropologue Stefan Le Courant, qui a  
suivi des clandestins durant plusieurs années,  
raconte leur quotidien incertain.*

En 2007, Stefan Le Courant, jeune anthropologue, pousse la porte des locaux de rétention administrative (LRA), où sont détenues des personnes en situation irrégulière. Bénévole pour l'association d'aide aux étrangers la Cimade, il suit durant quatre ans plusieurs dizaines de sans-papiers, en rétention et au-dehors, dans leur quotidien régi par la peur de l'arrestation et l'espoir de la régularisation. »»

»» Leur nombre est stable en France depuis des décennies, entre 400 000 et 500 000, les départs compensant les arrivées ; et chaque année, les régularisations sont deux fois plus nombreuses que les expulsions 1. Dans *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État*, passionnante ethnographie de la menace et de la peur, Stefan Le Courant montre la réalité quotidienne derrière les chiffres, et dessine des vies façonnées par la crainte, guidées par mille tactiques pour ne pas être découvert par un État ambivalent, qui tour à tour protège et pourchasse.

**Moins de la moitié des étrangers arrêtés en situation irrégulière sont expulsés. Mais cela crée de la souffrance, pourquoi ?**

La plupart des gens que j'ai rencontrés en rétention sortaient libres, mais personne ne parlait des effets de cette non-expulsion, comme si une fois dehors, ils reprenaient leur vie. Or ce n'est pas le cas. La procédure d'arrestation et d'enfermement est une fabrique à clandestins. D'abord parce que les mesures d'éloignement restent valables des mois, voire des années, empêchant toute régularisation et maintenant ces personnes dans l'irrégularité alors même qu'elles ne sont pas expulsées. Ensuite parce que la rétention (qui peut durer jusqu'à 90 jours depuis 2019, contre 32 auparavant) révèle souvent l'irrégularité aux yeux d'un employeur, d'un logeur, de voisins... Certains sans-papiers perdent alors une insertion très aboutie dans la société avec un logement, un contrat de travail – souvent permise par des papiers authentiques, mais empruntés ou loués à un autre

étranger, une pratique courante qui facilite les démarches avec un moindre risque d'être découvert. La rétention marque un arrêt soudain à cette stabilité et condamne ces personnes à une irrégularité dont elles n'ont plus guère l'espoir de sortir.

**Cette procédure produit aussi des effets intimes dévastateurs...**

Elle est très brutale. L'emploi des menottes, courant bien que non prévu par la loi, traumatise des gens qui n'ont pas commis d'infraction : depuis 2012, être en situation irrégulière n'est plus un délit. Cela justifie l'expulsion, mais ni une garde à vue ni un emprisonnement – même si la rétention y ressemble beaucoup. La procédure confronte les sans-papiers à une image d'eux-mêmes qu'ils n'avaient pas, une image de délinquant. Surtout, ils sont impuissants : ils ne peuvent pas cesser d'être en irrégularité, sauf en repartant dans leur pays, ce qui est le plus souvent impossible car, comme le résume l'un d'eux : « *Quand on est peul, qu'on a vendu tout son bétail et quitté le Mali, on ne peut pas rentrer les mains vides.* » Menacés, maintenus dans la précarité, ils ne peuvent pas réunir les conditions d'un retour.

**Quelles tactiques permettent d'échapper à l'arrestation ?**

Certains vont au contact des forces de l'ordre, leur demandant leur chemin par exemple, espérant détourner les soupçons, quand d'autres les évitent, même en rallongeant considérablement des trajets quotidiens. Tous développent une aptitude à reconnaître des signes : les chaussures montantes des policiers, un brassard, une oreil-

**ALIRE**  
**Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État.**  
éd. du Seuil,  
361 p., 23€.

lette, une bosse sous la veste pouvant cacher la matraque d'un agent en civil, un regard qui scrute la foule. Ces réflexes nécessitent d'avoir établi une cartographie du danger, que chacun enrichit selon son lieu d'habitation, de travail, et sa capacité à flirter avec le danger : contourner telle station de RER où les contrôles sont fréquents, éviter les gares internationales, privilégier une sortie annexe qui offre une meilleure visibilité...

**Il faut aussi être capable de dissimulation et de simulation...**

Pour ne pas apparaître comme un sans-papiers aux yeux du policier, il faut intérioriser la subjectivité du poursuivant, qui cherche un clandestin stéréotypé : plutôt un homme, souvent travailleur du bâtiment. Donc, ils prennent une mallette plus qu'un sac à outils, portent des habits de ville plus qu'un vêtement de travail. Les femmes, bien que très peu interpellées, se maquillent, lâchent leurs cheveux pour ne pas ressembler au cliché de la clandestine. Il faut aussi avoir l'air tranquille, ne pas baisser le regard, ne pas changer de direction brusquement... Il s'agit de reconnaître qui vous cherche et de lui montrer que vous n'êtes pas sa proie, sans paraître trop anxieux – et donc suspect : c'est le « *problème circulaire du dissimulateur* », selon le sociologue américain Erving Goffman. Enfin, il faut toujours être en règle dans les transports, et ne jamais avoir son passeport sur soi car, en cas d'arrestation, il permet d'établir votre identité et votre origine et facilite l'expulsion.

**Y a-t-il des lieux vraiment sûrs ?**

Très peu de mes interlocuteurs ont été arrêtés chez eux et, quand c'est arrivé, cela a été vécu comme un immense traumatisme. Une question les taraude : que va faire mon ami, mon amoureux, mon collègue, s'il apprend que je suis sans-papiers ? Le danger devient par moments très présent, avec des pics qui frôlent la paranoïa – l'une de mes interlocutrices est persuadée d'être sur écoute – et, d'autres, il s'éloigne presque jusqu'à disparaître. Les lieux de droits comme le commissariat, la préfecture, le tribunal, où il faut aller pour répondre à une convocation, avoir un avocat commis d'office, etc., sont ambivalents. Ils peuvent offrir une protection, mais s'y rendre

**« Pour les sans-papiers, l'État est ambivalent : il distribue des aides mais réprime, il soigne mais arrête. »**

peut aussi déboucher sur une arrestation. J'ai accompagné un jeune Malien à la préfecture. Dirigé vers un bureau un peu bizarre, à l'écart, il hésite. Cela ressemble à un piège mais, s'il veut faire valoir ses droits, il doit courir le risque de pousser la porte. Les plus méfiants s'éloignent peu à peu de ces lieux, et donc de l'espoir d'une régularisation. De fait, certaines convocations sont des pièges, et si la procédure d'arrestation peut, en théorie, être annulée pour «convocation déloyale», cela dépend du juge.

#### Quelles compétences particulières cette vigilance mobilise-t-elle ?

C'est une intelligence de l'instant, une agilité qui rappelle la *mētis* des Grecs anciens : une souplesse d'esprit, un mélange de ruse et d'instinct qui permet au faible de se sortir des griffes du fort. L'historien et anthropologue Jean-Pierre Vernant donnait l'exemple du poulpe, qui se transforme pour se dissimuler au prédateur. Certains sans-papiers mobilisent ce type d'aptitude, comme ce jeune homme qui fait semblant d'être sourd lors d'un contrôle policier, parce qu'il a appris que la surdité est un motif de régularisation et espère que les agents ne l'interpelleront pas. En me le racontant, il souligne que, malgré mon savoir «de stylo», comme il dit, je n'aurais pas eu ce réflexe «de la rue». Je ne voulais pas définir un portrait type du sans-papiers, mais au contraire montrer que la menace individualise. Comme pour chacun de nous pendant l'épidémie : certains portaient quatre masques quand d'autres serraient la main à tout le monde.

#### Cette méfiance de chaque instant peut-elle rendre fou ?

Je cite cet Algérien qui obtient un titre de séjour de trois mois pour soigner des troubles mentaux... causés par sa peur permanente, qu'il ne parvienne plus à dompter. C'est l'articulation entre sécuritaire et humanitaire : l'appareil répressif produit des victimes qu'il finit par reconnaître, à la marge. Tous mes interlocuteurs m'ont dit, à un moment ou un autre : «Je suis en train de devenir fou», «j'ai trop de choses dans la tête», «je ne peux plus penser»... Pour certains, la bascule se fait durablement : j'ai rencontré en rétention de nombreux sans-papiers aux propos incohérents, qui, manifestement, avaient perdu pied.



#### Comment perçoivent-ils l'État, qui détient les clés de leur avenir ?

L'État semble ambivalent : il distribue des aides mais réprime ; il soigne mais arrête. Il est aussi imprévisible, car incohérent : untel a eu ses papiers au bout d'un an, tel autre attend toujours, etc. Les sans-papiers vivent sous la menace, mais aussi dans l'espoir, l'idée qu'un jour, avec telle démarche, tel papier, tel délai, ça finira par marcher... Le droit, qu'ils connaissent souvent bien, n'est qu'un élément, qui seul ne garantit rien. Ils se sentent à la merci d'agents au pouvoir discrétionnaire, espèrent avoir affaire à tel réputé «gentil», s'habillent bien pour aller au rendez-vous, se montrent polis... comme s'ils attendaient une faveur, plutôt que la concrétisation d'un droit. Et en effet, les préfectures n'ont pas toutes les mêmes pratiques. Ils ont la conviction qu'il ne faut pas renoncer mais se montrer patient. Souvent, ils parlent de «trouver les papiers», comme si c'était une chance, presque un hasard.

#### Autre paradoxe : ces sans-papiers accumulent des quantités de documents. Pourquoi ?

Convocations, factures, récépissés divers : ils fréquentent l'État très concrètement, bien plus que moi, qui n'ai jamais été arrêté ni convoqué au commissariat ! Ils gardent toutes les preuves de leur présence, de leur travail, de leur insertion, qui, un jour, viendront à l'appui de leur demande de régularisation. On ne reconnaît pas la légalité de leur séjour, mais une présence continue de dix ans est un motif, optionnel, de régularisation, et ils devront alors en apporter la preuve.

#### Sur le plan collectif, quels sont les effets de cette politique sur notre société ?

Beaucoup me disaient : «Tu ne peux pas comprendre», comme si on ne vivait pas dans le même monde. Ma station de métro, la préfecture où je vais pour mon permis de conduire : nous partageons des espaces, mais eux les habitent d'une façon différente. Je voulais faire exister ce monde que nous ne connaissons pas, et aussi rendre tangible le risque de contamination de la menace : les proches des sans-papiers, ceux qui les aiment, les hébergent, les font travailler, finissent par s'inquiéter pour eux-mêmes. Cela peut freiner les solidarités, surtout pour des gens précaires, on l'a vu avec des personnes aidantes poursuivies en justice. Un patron mécontent, un amoureux déçu, un logeur impatient peut, par une dénonciation, déclencher une politique répressive. À l'inverse, depuis quelques semaines, avec l'accueil des Ukrainiens, les maisons s'ouvrent d'autant plus facilement que les accueillants ne risquent rien puisqu'ils suivent un mouvement, pour une fois, initié par l'État. Il me semble que prendre conscience de ce que vivent les sans-papiers, c'est se trouver en position de choisir un camp.

Propos recueillis par Juliette Bénabent  
Illustrations Laurent Fétis  
pour Télérama

1 En 2019 : 19 000 retours forcés — dont 10 000 expulsions vers d'autres pays européens, en application du règlement de Dublin — et 32 000 régularisations.

2 Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La mētis des Grecs* (1974), éd. Champs essais, 2018.

STEFAN  
LE COURANT

1980  
Naissance à  
Fontenay-aux-  
Roses.

2007-2011  
Bénévole pour la  
Cimade en local  
de rétention.

2015  
Doctorat en  
anthropologie  
à l'université  
Paris-Nanterre.

2016-2018  
Coordinateur  
du projet de  
recherche Babels,  
dirigé par Michel  
Agiar.

2020  
Chargé de  
recherche  
au CNRS sur  
la dispersion  
migratoire.